



Projet collectif sur mesure

Appel à projets :

Prévenir et résoudre les situations problèmes

Proposition à retourner exclusivement par mail
au plus tard le 27/04/ 2020

OPCO Santé/ Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :

Nicolas Mazzoli – Chargé de projet ingénierie
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 01 46 00 41 86

e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Audition prévue le : **14/05** (la modalité et l'horaire seront communiqués ultérieurement)

Réunion de cadrage prévue le : **15/05** (la modalité et l'horaire seront communiqués ultérieurement)

OPCO Santé Ile-de-France

40 rue Gabriel Crié • CS 70001 • 92247 Malakoff Cedex

Tél : 01 46 00 41 29 / Fax : 01 46 00 41 21 • ile-de-france@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr



CONTEXTE

1 – L'OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé, du médico-social et du social.

Il est composé de 4 secteurs : le secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif, le secteur des services de santé au travail interentreprises, le secteur de l'hospitalisation privée, le secteur du thermalisme

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île de France.

2 – La problématique

Les troubles du spectre de l'autisme résultent d'un trouble neuro développemental qui touche principalement la communication socio émotionnelle et donc la réciprocité et les interactions sociales. Les personnes avec TSA, lorsqu'ils ne sont pas dans un environnement (physique mais aussi relationnel) adapté et sécurisant, présentent des comportements qui troublent et interrogent les professionnels. Ces comportements sont un frein significatif à leur insertion sociale et professionnelle. Ils peuvent dans certains cas, représenter un danger pour la personne et pour son entourage.

Si une majorité des professionnels des structures adhérentes à l'OPCO Santé telles que : IUEM, IME, SESSAD, MAS, foyers de vie, foyers médicalisés et services à domicile est sensibilisée aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, ils sont souvent démunis pour comprendre l'origine des comportements problèmes. Ils n'identifient pas comment les prévenir et parfois même les gérer. Cette incompréhension peut mener jusqu'à des actes de maltraitements involontaires.

Les professionnels peuvent ainsi ressentir un sentiment d'impuissance entraînant des risques psychosociaux, non négligeables.

De plus, le turn over des équipes, peut induire des comportements non adaptés, par méconnaissance des spécificités du public et de la communication appropriée.



Ainsi, la prise en charge des comportements problèmes pouvant mener jusqu'à la qualification d'événement indésirable doit être traduite à différents niveaux : individuels (par le salarié qui en est témoin), l'équipe et l'institution.

Ces comportements témoignant trop souvent d'une inadaptation entre la personne accueillie et son environnement.

Ainsi, cette formation visera une compréhension actualisée des publics, une adaptation des pratiques et de l'environnement, voire de l'aménagement de l'espace dans les établissements (ex : salle d'apaisement,...).

Il accompagnera le développement d'un sentiment de compétences favorisant ainsi l'amélioration des conditions d'accueil et de travail puis l'émergence d'une culture commune auprès des personnes TSA.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif général : Permettre aux professionnels intervenant auprès de publics présentant des troubles du spectre autistique, de comprendre l'émergence des situations problèmes, de les qualifier et de savoir y apporter une réponse adaptée.

Objectifs opérationnels :

- Définir les « comportements problèmes » et leur(s) niveau(x) de gravité ;
- Identifier ses propres facteurs de sensibilité, ses seuils de tolérance afin d'apprendre à gérer au mieux ses émotions ;
- Apporter un regard fonctionnel, observer les comportements problèmes (avant/pendant/après) afin d'apprendre à les prévenir ou du tout moins en limiter les effets ;
- Analyser ces comportements pour y apporter un sens et identifier leurs fonctions ;
- Choisir les techniques d'intervention adaptées, y intégrer les protocoles comportementaux spécifiques ;
- Inscrire les interventions dans le parcours de la personne accueillie en appliquant les protocoles de l'établissement, formaliser un écrit professionnel ;
- Evaluer, en équipe les réponses apportées aux comportements problèmes et proposer lorsque cela est nécessaire les aménagements afin de prévenir autant que possible, l'émergence de la situation problème ;
- Contribuer à l'adaptation de l'aménagement des locaux et des rythmes de vie afin de réduire les comportements problèmes.



PUBLIC VISE

Tout professionnel amené à accompagner des publics présentant des Troubles du Spectre Autistique : les personnels éducatifs (éducateurs, moniteurs éducateurs, AMP, ASD), les psychologues, les paramédicaux et médicaux, les équipes de direction.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

La formation collective sera proposée aux associations accueillant aussi bien des adultes que des enfants, au sein de services spécifiques ou non.

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ l'implication de l'encadrement (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé.
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid...) et logistique de la formation (location de salle et organisation des repas, si nécessaire).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2023.

• Profil des intervenants

Les intervenants proposés devront posséder :

- Une bonne connaissance du secteur et de ses établissements,
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe,



- Expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- 5 jours avec intersession(s), modalités à proposer par l'organisme de formation

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation se déroulera au second semestre 2020,

En fonction des demandes, cette action de formation pourra être éventuellement être reconduite pendant trois ans, aux mêmes conditions financières.

4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 16 personnes.

Entre 2 et 3 groupes de formation sont prévus sur l'année 2020 en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...)

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de faire remonter le retour des stagiaires :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de compétences répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.



- **Un questionnaire de satisfaction** écrit, distribué à chaque participant, qui doit être impérativement récupéré avant la fin de la formation et transmis à l'OPCO Santé Ile de France.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques)
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 6 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes
2. Objectifs de formation,
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre
4. Déroulement/séquençement de la session de formation,
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée,
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim
7. Effets de la formation
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation

Une attention particulière sera portée sur la capacité de l'organisme de formation à intégrer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette demande correspond à la volonté d'e l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage.

Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning.

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.

La formation devra comporter :



- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques
- Des temps d'échanges de pratiques, de co développement ou d'apprentissage par les pairs
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

--

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	





- II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*
Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.
Nous sommes susceptible de prendre contact avec certains d'entre eux.
Présentation des démarches qualité mise en œuvre
Une page maximum

- III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'OPCO Santé.
Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.
2 pages maximum





III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum





III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

--

V- Modalités de collaboration avec l'OPCO Santé





VI- Eléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Coût du teaser :

TTC

Le dossier complet devra être transmis par courrier aux adresses mentionnées en page de garde et en support informatique par messagerie aux adresses suivantes:

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Une audition des prestataires présélectionnés et une réunion de cadrage sont à prévoir. La présence d'au moins un des formateurs pressentis sur cette action est indispensable.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à



Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	



Commentaires ou informations diverses	
--	--

